Marchés publics de fournitures et services

Les marchés publics d'assurance

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-6819026 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier le régime juridique des marchés publics d'assurance
- Analyser et rédiger les clauses
- Gérer l'exécution et la vie du marché

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 100%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître les règles fondamentales des marchés publics

Public concerné

Responsables des marchés publics, des affaires juridiques et contentieuses
Responsables financiers et des assurances

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Cerner l'environnement des marchés publics d'assurance

Intégrer le contexte du marché de l'assurance : des tensions depuis 2020

Identifier les parties au contrat

- L'assureur
- Le souscripteur du contrat d'assurance
- L'assuré

Déterminer le cadre juridique

- La nature des marchés d'assurance
- La soumission au Code de la commande publique et sa dualité avec le Code des assurances
- Les textes applicables

Définir les risques pouvant faire l'objet d'un contrat d'assurance

- Les risques liés aux biens
- Les risques liés aux personnels
- Les risques liés aux tiers
- Les risques liés aux marchés de travaux

Analyser son besoin

- L'audit et la définition du besoin
- La sinistralité
- La détermination de l'allotissement

Cas pratique : déterminer et exprimer son besoin, exercice de mise en situation pratique

Passer et exécuter son marché publics d'assurance

Gérer la procédure de passation du marché

- Les différentes procédures de passation : marché à procédure adaptée, marché négocié, procédure ouverte ou restreinte...
- Les seuils de publicité
- Le respect des règles de mise en concurrence
- La durée du contrat
- Les règles de dévolution des lots
- Le cas de la coassurance
- Les types de prix
- L'analyse et la sélection des offres
- Les conséquences en cas d'infructuosité de la procédure

Exécuter son marché

- Le paiement et la révision du montant des primes

- Les possibilités de recourir aux avenants
- Les nouvelles règles en matière de modification des marchés
- Le suivi de la sinistralité
- L'hypothèse de l'aggravation du risque
- Les modifications des termes du contrat
- La résiliation du marché : les conditions et le préavis

Étude de cas : rédaction d'un DCE type

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.